



**Communauté Economique et Monétaire
de l'Afrique Centrale**

11^{ème} SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES

COMMUNIQUE FINAL

LA ONZIEME SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET MONETAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE S'EST TENUE LE 12 DECEMBRE 2003 A BRAZZAVILLE, AU PALAIS DU PARLEMENT, SOUS LA PRESIDENCE DE SON EXCELLENCE PIERRE MOUSSA, MINISTRE CONGOLAIS DU PLAN, DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, CHARGE DE L'INTEGRATION ECONOMIQUE.

LE CONSEIL A ETE PRECEDE PAR LES TRAVAUX PREPARATOIRES DU COMITE INTER-ETATS DU 8 AU 10 DECEMBRE ET PAR LA TENUE DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES ORGANISMES SPECIALISES DE LA COMMUNAUTE LE 11 DECEMBRE 2003.

LA LISTE DES MINISTRES PARTICIPANTS EST JOINTE EN ANNEXE.

DANS SON DISCOURS, LE PRESIDENT DU CONSEIL A, AUX NOMS DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU CONGO, PRESIDENT EN EXERCICE DE LA COMMUNAUTE SON EXCELLENCE DENIS SASSOU NGUESSO, DU GOUVERNEMENT ET DU PEUPLE CONGOLAIS, SOUHAITE LA BIENVENUE A BRAZZAVILLE, A SES HOMOLOGUES DE LA SOUS-REGION, AINSI QU'AUX RESPONSABLES DES INSTITUTIONS ET ORGANISMES SPECIALISES DE LA COMMUNAUTE.

by

IL A EXHORTE LE SECRETARIAT EXECUTIF DE LA CEMAC, A S'ENGAGER RESOLUMENT DANS LE SENS DU RENFORCEMENT D'UNE NOUVELLE DYNAMIQUE REGIONALE AINSI QUE LES GOUVERNEMENTS DES ETATS MEMBRES DE LA COMMUNAUTE, A PERSEVERER DANS LA VOIE DES REFORMES, DANS LA RIGUEUR ET LA DISCIPLINE, POUR CONSOLIDER LE REDRESSEMENT DE NOS ECONOMIES, AFIN D'IMPULSER DES POLITIQUES HARDIES DE DEVELOPPEMENT QUE NOS POPULATIONS ATTENDENT.

IL A REMERCIE LA COMMUNAUTE TOUTE ENTIERE, POUR LES MARQUES DE SOLIDARITE PLEINEMENT AGISSANTES DONT A BENEFICIE SON PAYS PENDANT SON MANDAT A LA TETE DE LA CEMAC, ET S'EST FELICITE DU RETOUR DE LA PAIX EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE.

POURSUIVANT SON PROPOS, IL A DEMANDE AU SECRETARIAT EXECUTIF DE FAIRE LE POINT SUR LES AVANCEES ENREGISTREES ET LES OBSTACLES RENCONTRES TOUT AU LONG DES DOUZE MOIS ECOULES EN RAPPORT AVEC LA LETTRE DE CADRAGE DU PRESIDENT EN EXERCICE DE LA CEMAC ET EXHORTE LE SECRETARIAT A PREPARER DES A PRESENT LE RAPPORT-BILAN DE LA PREMIERE ETAPE QUINQUENNALE DU PROCESSUS D'INTEGRATION QUI COÏNCIDERA AVEC LES ASSISES DE LIBREVILLE EN FIN 2004.

EN TERMINANT SON PROPOS LE PRESIDENT S'EST REJOUIT DU DEROULEMENT DE LA PREMIERE EDITION DE LA COUPE DE FOOTBALL DE LA CEMAC.

ABORDANT SES TRAVAUX PROPREMENT DITS, LE CONSEIL DES MINISTRES A PRIS CONNAISSANCE DES RESULTATS DES TRAVAUX DU COMITE INTER-ETATS, ET DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES ORGANISMES SPECIALISES DE LA COMMUNAUTE.

AU COURS DE LEURS ECHANGES, LES MINISTRES ONT PASSE EN REVUE L'ENSEMBLE DES DOSSIERS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR.

EN MATIERE DE POLITIQUES ECONOMIQUES, LES MINISTRES ONT PRIS CONNAISSANCE DU RAPPORT SEMESTRIEL 2003 SUR L'EXECUTION DE LA SURVEILLANCE MULTILATERALE. IL RESSORT DE CE RAPPORT QUE :



- AU NIVEAU INTERNATIONAL, L'ECONOMIE MONDIALE POUR L'ANNEE 2003 CONNAITRAIT UNE POURSUITE DE LA CROISSANCE DE L'ORDRE DE 3,2 % EN RAPPORT AVEC LE DYNAMISME DE LA DEMANDE INTERIEURE ;
- AU NIVEAU DE LA COMMUNAUTE, LA SITUATION ECONOMIQUE, FINANCIERE ET SOCIALE EN 2003 SE CARACTERISERAIT PAR UNE STABILISATION DE LA CROISSANCE (4,3 %), UNE AMELIORATION DE LA SITUATION BUDGETAIRE, UNE STABILITE DE LA MONNAIE COMMUNE, UNE REDUCTION DES TENSIONS INFLATIONNISTES ET UNE DIMINUTION DU DEFICIT DU SOLDE DU COMPTE COURANT EXTERIEUR. SUR LE FRONT SOCIAL, LES EFFORTS ENREGISTRES EN MATIERE DE PAIX N'ONT PAS ENCORE D'EFFETS SIGNIFICATIFS SUR LES INDICATEURS SOCIAUX DE DEVELOPPEMENT ;
- EN CE QUI CONCERNE L'ETAT DE CONVERGENCE DANS LA CEMAC, UNE DES DIFFICULTES DE SON EVALUATION RESIDE DANS L'ABSENCE OU LE RETARD DE PRODUCTION DU RAPPORT PERIODIQUE PAR LES CELLULES NATIONALES, L'INSUFFISANCE OU LE MANQUE DE DONNEES SUR LA DETTE ET LES ARRIERES INTERIEURS, ET L'ABSENCE DU PROGRAMME TRIENNAL. EN TOUT CAS, LES PREVISIONS EN 2003 FONT RESSORTIR QUE SEULS LE CAMEROUN ET LE GABON RESPECTENT LES QUATRE CRITERES ALORS QUE LA GUINEE EQUATORIALE ET LE TCHAD EN OBSERVENT TROIS, LE CONGO DEUX ET LA CENTRAFRIQUE AUCUN. LES DONNEES PARTIELLES DU TAUX D'ENDETTEMENT PUBLIC CONSTITUENT UNE SOURCE DE PREOCCUPATION PARTICULIEREMENT POUR LE CONGO.
- CONCERNANT LES RELATIONS DE LA COMMUNAUTE ET DES ETATS MEMBRES AVEC LA COMMUNAUTE FINANCIERE INTERNATIONALE, CELLES-CI RESTENT A AMELIORER. EN EFFET, SEULS DEUX PAYS, LE CAMEROUN ET LE TCHAD ONT DES PROGRAMMES ECONOMIQUES REGULIERS SOUTENUS PAR LE FMI ET LA BANQUE MONDIALE. LES EFFORTS ENGAGES PAR CERTAINS PAYS POUR NORMALISER LEURS



RELATIONS TANT SUR LE PLAN MULTILATERAL QUE BILATERAL DOIVENT ETRE POURSUIVIS.

LE CONSEIL DES MINISTRES A PRIS ACTE DE CE RAPPORT ET SOUHAITE QUE LE SECRETARIAT EXECUTIF APPORTE DE MANIERE PLUS SUBSTANTIELLE LES APPUIS NECESSAIRES AUX CELLULES NATIONALES, AFIN DE PERMETTRE AUX ETATS D'ALLER VERITABLEMENT VERS LA CONVERGENCE.

EXAMINANT LA QUESTION DE LA CONSTRUCTION DU MARCHÉ COMMUN, LES MINISTRES ONT PRIS CONNAISSANCE DES CONCLUSIONS D'UN RAPPORT ELABORE PAR NOS PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT ET INTITULE « **VERS L'UNION DOUANIERE EN AFRIQUE CENTRALE** ».

CE RAPPORT TRES CRITIQUE DRESSE UN BILAN MITIGE SUR LA MISE EN ŒUVRE DES OUTILS DOUANIERS DE LA POLITIQUE COMMERCIALE A SAVOIR LA VALEUR EN DOUANE, LA POLITIQUE TARIFAIRE, L'ORIGINE DES MARCHANDISES, LA FISCALITE INTERIEURE, LE TRANSIT ET LA LIBRE CIRCULATION DES MARCHANDISES, AINSI QUE SUR L'OUTIL INFORMATIQUE.

LE CONSEIL DES MINISTRES A JUGE PERTINENTES ET FAIT SIENNES LES RECOMMANDATIONS DU COMITE INTER-ETATS. EN OUTRE, IL S'EST PREOCCUPE DE LA QUESTION DE LA NON APPLICATION INTEGRALE ET UNIFORME PAR LES ETATS MEMBRES DE VOLETS IMPORTANTS DE LA REFORME FISCALO-DOUANIERE.

A CET EFFET, IL A INSTRUIT LE SECRETARIAT EXECUTIF D'OPERER DES CONTROLES PLUS EFFICACES POUR QUE LA REFORME FISCALO-DOUANIERE S'APPLIQUE REELLEMENT AU BESOIN EN RECOURANT A LA COLLABORATION DE LA COUR COMMUNAUTAIRE DE JUSTICE.

LES MINISTRES ONT EGALEMENT REAFFIRME LEUR ENGAGEMENT A TOUT METTRE EN ŒUVRE POUR CORRIGER CES DYSFONCTIONNEMENTS QUI RISQUENT A TERME DE METTRE EN PERIL LES FONDEMENTS MEMES DE NOTRE COMMUNAUTE.



ILS SE SONT ENGAGES DANS L'IMMEDIAT A SUPPRIMER LA SURTAXE TEMPORAIRE, ET A GARANTIR LA BONNE APPLICATION DU TARIF PREFERENTIEL GENERALISE, AINSI QU'A MAITRISER LES EXONERATIONS.

PASSANT A L'EXAMEN DU MECANISME DE FINANCEMENT DE LA COMMUNAUTE, LES MINISTRES SE SONT MONTRES FORT PREOCCUPES DES FAIBLES PERFORMANCES DE LA TAXE COMMUNAUTAIRE D'INTEGRATION. APRES AVOIR RELEVE LES CAUSES DES FAIBLES RENDEMENTS ENREGISTRES DANS LES ETATS, ILS ONT DECIDE ENTRE AUTRES DE LA SYSTEMATISATION DE L'EMISSION D'UN CHEQUE SPECIAL POUR LE REGLEMENT DE LA TCI, ET LE REVERSEMENT PAR LES TRESORS NATIONAUX DES PRODUITS DE CETTE TAXE AUX COMPTES CEMAC OUVERTS DANS LES LIVRES DE LA BEAC, AFIN DE RENDRE EFFECTIVEMENT OPERATIONNEL LE FONDS DE DEVELOPPEMENT DES JANVIER 2004.

ILS ONT PAR AILLEURS EXHORTE LE SECRETARIAT EXECUTIF A FAIRE JOUER LES MECANISMES DE RECOUVREMENTS DES CONTRIBUTIONS EDICTES PAR LES TEXTES ORGANIQUES DE LA COMMUNAUTE ET ONT DEMANDE AU SECRETAIRE EXECUTIF DE CONVOQUER LA PREMIERE REUNION DU COMITE DE GESTION DU FONDS AVANT JUIN 2004.

S'AGISSANT DU REGLEMENT DES ARRIERES DE CONTRIBUTIONS, LE CONSEIL A DEMANDE AUX ETATS CONCERNES DE TOUT METTRE EN ŒUVRE POUR LE REGLEMENT URGENT DE CETTE QUESTION.

POURSUIVANT LEURS TRAVAUX, LES MINISTRES ONT ADOPTE LES BUDGETS DU SECRETARIAT EXECUTIF ET DES INSTITUTIONS ET ORGANISMES SPECIALISES.

SUR LE PLAN REGLEMENTAIRE, LES MINISTRES ONT ADOPTE LES STATUTS DE L'ORGANISATION DE LA COORDINATION POUR LA LUTTE CONTRE LES ENDEMIES EN AFRIQUE CENTRALE (OCEAC), DU CENTRE INTER-ETATS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA SANTE PUBLIQUE (CIESPAC), AINSI QUE LES STATUTS REVISES DE L'INSTITUT SOUS-REGIONAL, MULTISECTORIEL, DE TECHNOLOGIE APPLIQUEE, DE PLANIFICATION ET



'ALUATION DES PROJETS (ISTA) ET DE L'INSTITUT SOUS-REGIONAL DE
.TISTIQUE ET D'ECONOMIE APPLIQUEE (ISSEA).

AMINANT LE DOSSIER DU POLE REGIONAL DES REGIES FINANCIERES DE
.FRIQUE CENTRALE, LE CONSEIL A DONNE MANDAT AU SECRETARIAT
ECUTIF DE SE RAPPROCHER DES AUTORITES GABONAISES POUR
REALABLEMENT REGLER LES QUESTIONS LIEES AUX MODALITES
.ONCRETES DE LA MISE EN PLACE DE CETTE NOUVELLE INSTITUTION
AVANT DE SOUMETTRE LE PROJET DE STATUTS DE CET INSTITUT AU
PROCHAIN CONSEIL.

PAR AILLEURS, LE CONSEIL DES MINISTRES A DONNE MANDAT AU
SECRETAIRE EXECUTIF DE NEGOCIER ET SIGNER DES ACCORDS DE
COOPERATION AVEC L'ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIETE
INTELLECTUELLE D'UNE PART, ET L'AGENCE POUR LE DEVELOPPEMENT DE
L'INFORMATION ENVIRONNEMENTALE D'AUTRE PART.

ABORDANT LES QUESTIONS D'ORDRE GENERAL, LE CONSEIL DES
MINISTRES S'EST FELICITE DE LA MISE EN PLACE DE LA COMMISSION
INTERNATIONALE DU BASSIN DU CONGO-OUBANGUI-SANGHA (CICOS) ET DE
L'EVOLUTION DU PROJET DE CREATION DE LA COMPAGNIE DE TRANSPORT
AERIEN EN ZONE CEMAC. IL A INSTRUIT LE SECRETARIAT EXECUTIF DE
TOUT METTRE EN ŒUVRE POUR CONVOQUER LE PREMIER TOUR DE TABLE
DES ACTIONNAIRES, PRELUDE A L'ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE
AVANT LE 24 JANVIER 2004 A BRAZZAVILLE.

DANS LE DOMAINE INSTITUTIONNEL, LE CONSEIL DES MINISTRES S'EST
LONGUEMENT PENCHE SUR LE PROJET DE CONVENTION DEVANT REGIR LE
FUTUR PARLEMENT COMMUNAUTAIRE, A FORMULE DES
RECOMMANDATIONS A L'ATTENTION DE LA CONFERENCE DES CHEFS
D'ETAT.

A PROPOS DES CONSEQUENCES LIEES AUX EVENEMENTS SURVENUS A
BANGUI LE 15 MARS 2003, LE CONSEIL DES MINISTRES A DECIDE DE
L'INDEMNISATION DES FAMILLES DES MILITAIRES, DE LA FORCE CEMAC



DECEDES DANS LE CADRE DES OPERATIONS DE SECURISATION DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE.

IL A EGALEMENT MARQUE SON ACCORD POUR L'INDEMNISATION D'UN CADRE DU SECRETARIAT EXECUTIF EN REPARATION DU PREJUDICE CORPOREL SUBI. DE MEME IL A AUTORISE LE SECRETARIAT EXECUTIF A COUVRIR LES CHARGES FINANCIERES LIEES AUX OPERATIONS D'EVACUATION DU PERSONNEL. ENFIN, SUR CE DOSSIER LE CONSEIL A DEMANDE AU SECRETARIAT EXECUTIF DE SOUMETTRE A LA PROCHAINE SESSION, UNE EVALUATION PLUS EXHAUSTIVE ET PLUS OBJECTIVE DES DOMMAGES MATERIELS SUBIS PAR LES CADRES DU SECRETARIAT.

PAR AILLEURS, LE CONSEIL A PRIS ACTE D'UN CERTAIN NOMBRE DE NOTES D'INFORMATIONS RELATIVES NOTAMMENT AUX PROGRAMMES DE COORDINATION DES POLITIQUES SECTORIELLES ET DELIVRE DES AGREMENTS DIVERS, DE CONSEILS FISCAUX, DE COMMISSIONNAIRES EN DOUANES, DE TRANSPORTEURS ROUTIERS, ETC...

ENFIN, LE CONSEIL A PRIS ACTE DE LA DECLARATION DE BRAZZAVILLE SUR LA COUPE DE FOOTBALL ET A AGREE ENTRE AUTRES LA CREATION D'UN FONDS DE SOUTIEN AU SPORT EN PARTICULIER DU FOOTBALL DANS LA CEMAC, DOMICILIE AU SECRETARIAT EXECUTIF.

AVANT DE SE SEPARER LE CONSEIL A CONVENU DE LA TENUE D'UNE SESSION SPECIALE A LA VEILLE DE LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT.

AU TERME DE SES TRAVAUX, LE CONSEIL A TENU A REMERCIER LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU CONGO, LE GOUVERNEMENT ET LE PEUPLE CONGOLAIS POUR L'ACCUEIL CHALEUREUX ET LES GRANDES MARQUES DE DELICATES ATTENTIONS DONT ILS ONT ETE L'OBJET PENDANT LEUR SEJOUR.



L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE A ETE LEVEE A 19 H 40 MN.

LES TRAVAUX SE SONT DEROULES DANS UNE ATMOSPHERE DE SERENITE
ET D'ENTENTE CORDIALE.

FAIT A BRAZZAVILLE, LE 12 DECEMBRE 2003

LE PRESIDENT DU CONSEIL




PIERRE MOUSSA

C.E.M.A.C.
11^{ème} SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'UEAC

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL DES MINISTRES

Brazzaville, 12 Décembre 2003

Etat	Noms et Prénoms	Fonction
Cameroun	NGUENANG Joseph Désiré	Ministre Délégué auprès du Ministre des Affaires Economiques, de la Programmation et de l'Aménagement du Territoire, chargé du Plan de Relance Economique
Cameroun	MOAMPEA MBIO Edmond	Secrétaire d'Etat au Développement Industriel et Commercial
Centrafrique	Daniel NDIRIFEI BOYSEMBE	Ministre Délégué auprès du Premier Ministre chargé des Finances et du Budget
Centrafrique	Philippe OUARADAGUE	Ministre Délégué chargé du Plan et de la Coopération Internationale
Congo	Pierre MOUSSA	Ministre du Plan, de l'Aménagement du Territoire et de l'Intégration Economique
Congo	Gilbert ONDONGO	Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Economie, des Finances, du Budget, chargé de la Réforme Budgétaire et des Régies Financières
Gabon	Santurel NGOMA MADOUNGOU	Ministre Délégué à l'Economie, aux Finances, au Budget et à la Privatisation
Gabon	Ursule EKIE	Ministre Délégué au Commerce et Industrie
Gabon	Jean Robert DIRAMBA	Ministre Délégué à l'Agriculture et Elevage
Guinée Equat.	Baltazar ENGONGA	Ministre de l'Economie
Guinée Equat.	Marcelino OWONO EDU	Ministre des Finances et du Budget
Tchad	NGUEYAM DJAÏBE	Ministre Délégué au Budget
Tchad	KALZEUBE PAYIMI	Ministre de la Justice, Garde des Sceaux